

Égalité entre femmes et hommes

Cette fiche synthétise les derniers résultats de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication¹. Si des progrès vers une meilleure représentation des femmes dans les différentes facettes de la vie culturelle peuvent s'observer, ils ne sont pas homogènes. Concernant l'accès des femmes aux métiers de la culture, de l'entrée dans la vie active à la reconnaissance de leur talent, la déperdition reste forte.

62 % de femmes sur les bancs des écoles de l'enseignement supérieur Culture

Depuis plus de dix ans, date de début de la série d'observation, les filles sont majoritaires parmi les étudiants dans l'enseignement supérieur Culture, qui rassemble une centaine d'établissements placés sous la tutelle du ministère de la Culture. Elles comptent pour presque deux tiers des effectifs, soit plus que dans l'enseignement supérieur en général (56 %). Elles sont nettement plus nombreuses dans les filières du patrimoine (81 %) et des arts plastiques (68 %), et aussi nombreuses que les garçons dans celle du spectacle vivant (49 %). Dans les filières de l'architecture, les écoles se sont féminisées au fil du temps. En 2019-2020, les filles représentaient 59 % des effectifs de ces écoles. Dans les filières du cinéma et de l'audiovisuel, une féminisation a eu lieu au cours des années 2010, puis après une période de régression, les filles redeviennent majoritaires : la part des étudiantes dans ces écoles est en effet de 56 % en 2019-2020.

Un accès au premier emploi peu différencié selon le sexe

D'après l'enquête annuelle conduite en 2021 auprès de la population des diplômés 2017 des établissements d'enseignement supérieur placés sous tutelle du ministère de la Culture, le taux d'insertion professionnelle des diplômés de ces établissements est de 82 % pour les femmes et de 86 % pour les hommes ; l'écart est plus notable en arts plastiques (- 6 points pour les femmes).

Quatre personnes sur dix en emploi dans les professions culturelles sont des femmes

Les femmes restent légèrement minoritaires dans les professions culturelles, où elles forment 45 % des effectifs actifs en 2019, soit qu'elles restent moins longtemps en emploi dans la profession de leur diplôme, soit qu'elles renoncent à exercer la profession artistique ou culturelle pour laquelle elles ont été formées. Si la part des femmes architectes et photographes a quasiment doublé en vingt ans, elles demeurent cependant fortement minoritaires dans ces métiers historiquement très masculins. La part des femmes dans les professions du spectacle est restée stable et elle aussi, très minoritaire. La part des femmes parmi les journalistes et les cadres de l'édition a progressé et s'approche de la parité (48 %), tandis qu'elle reste assez élevée au contraire parmi les professeurs d'art et dans les métiers de la documentation et de la conservation, traditionnellement féminisés (respectivement 61 % et 74 % de femmes).

1. Ouvrage disponible ici : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-ouvrages/Observatoire-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication/Observatoire-2022-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication>

Des inégalités de rémunération persistantes dans l'administration et dans les secteurs culturels

En 2020, le ministère de la Culture emploie directement environ 7 700 agents, les femmes représentent 60 % des effectifs. Certains corps sont très majoritairement féminins : les adjointes administratives d'État, les secrétaires administratives, les chargées d'études documentaires, les bibliothécaires représentent plus des deux tiers des effectifs de leurs corps. Au contraire, moins d'un adjoint technique d'État sur cinq est une femme. Au 1^{er} janvier 2022, la parité est observée au niveau des chefs de bureau mais les femmes restent sous-représentées pour les postes supérieurs : 38 % pour les postes de chefs de départements, même si l'on observe une progression très nette pour ceux de sous-directeurs où les femmes sont 41 %.

En 2021, dans le spectacle vivant, le revenu moyen pour une contribution par répertoire dans les droits d'auteur perçus par la SACD est nettement inférieur (- 38 %) pour les femmes que pour les hommes, comme en 2019, mais 2021 a vu une diminution plus nette des montants perçus par les hommes. Les droits d'auteurs perçus auprès de la Société civile des auteurs multimédia (SCAM) en 2020 sont légèrement inférieurs pour les femmes (- 5 %). Cet écart est le plus faible sur une période de plus de dix ans ; il était de - 20 % en 2009.

Accès aux postes de direction de l'administration culturelle et de ses opérateurs

Au 1^{er} janvier 2022, la situation est moins favorable aux postes de direction de l'administration culturelle centrale que l'année précédente (30 % de femmes, graphique 1) après s'être améliorée en 2020 et 2021 avec toutefois une présence des femmes surtout à des postes d'adjointes. Aux postes du haut encadrement, les femmes sont moins présentes sauf aux postes de chef de service : 50 %.

La part des femmes s'établit à 41 % aux postes de directeur régional des affaires culturelles (DRAC) au 1^{er} janvier 2022, soit une progression de plus de dix points de pourcentage sur un an. Dans ces établissements, les femmes en haut de la hiérarchie ont longtemps été à des postes d'adjointes. Elles sont très nettement majoritaires aux postes de secrétaire général (77 %).

La situation s'était améliorée dans les établissements publics : alors que les femmes ne représentaient qu'un quart des dirigeants au 1^{er} janvier 2014, elles étaient 43 % au 1^{er} janvier 2021 ; cette proportion est redescendue à 38 % au 1^{er} janvier 2022 (graphique 1).

Les femmes sont majoritaires aux directions générales des 41 musées nationaux qui ont un directeur général nommé au 1^{er} janvier 2022 (68 %, tableau 1). Les directions des 26 établissements correspondants sont occupées à 58 % par des femmes. Ce sont les plus fortes proportions de femmes observées depuis 2014.

En archéologie préventive, la part des femmes parmi les chefs de service territorial reste stable autour de 32 %. Dans les services des archives départementales, les postes de direction sont occupés pour moitié par des femmes.

La part des femmes dirigeant les musées de France (hors musées nationaux) est quasiment stable depuis cinq ans, à un peu moins de la moitié des postes.

Audiovisuel public : les femmes en tête aux postes de direction

Au 1^{er} janvier 2022, les femmes occupent trois des cinq postes de présidence des entreprises de l'audiovisuel public (graphique 1). Les comités de direction de ces entreprises de l'audiovisuel public sont composés pour quasiment la moitié par des femmes, avec des disparités selon les groupes : l'Institut national de l'audiovisuel affiche ainsi une part de femmes moins importante dans ces instances (4 femmes pour 11 membres en 2022). S'agissant de la direction des antennes de l'audiovisuel public, les femmes occupent tous les postes à France Médias Monde mais sont minoritaires à Radio France.

En comparaison, au sein des 100 premières entreprises des secteurs culturels en termes de chiffre d'affaires en 2019, hors établissements publics et entreprises de l'audiovisuel public, on trouve moins d'une femme pour 6 hommes aux postes de président, directeur général ou, le cas échéant, gérant, au 1^{er} janvier 2022. C'est dans le secteur de l'audiovisuel que ce ratio est le plus faible (1 pour 20), et dans celui de la publicité qu'il est le plus élevé (un peu moins d'une sur 3).

La part des femmes aux postes de direction des structures culturelles soutenues par le ministère de la Culture progresse

Au 1^{er} janvier 2022, la part des femmes aux postes de direction des structures culturelles soutenues par le ministère de la Culture progresse. Fonds régionaux d'art contemporain, centres d'art, centres de développement chorégraphique, scènes nationales, centres chorégraphiques nationaux, orchestres, scènes de musiques actuelles, pôles cirque, centres dramatiques nationaux et régionaux, opéras, centres nationaux de création musicale, centres nationaux des arts de la rue... : les structures labellisées dans le cadre du programme Création artistique (programme 131), hors structures nationales, connaissent une proportion de femmes à leur tête de 36 % en moyenne en 2022 (graphique 1). Après une progression lente mais quasi constante depuis 2013, la proportion de femmes se tasse cette année puisque les femmes étaient 38 % à ces postes de direction au 1^{er} janvier 2022. La présence des femmes est particulièrement faible à la direction des centres chorégraphiques nationaux et à la direction administrative des opéras.

Enfin, dans les établissements de l'enseignement supérieur Culture, les femmes restent minoritaires (37 %, chiffre stable sur un an) parmi les directeurs, surtout dans les écoles d'architecture (33 % en 2022).

Accès aux moyens de production : un montant moyen des aides accordées souvent plus faible pour les femmes

En 2020, les commissions d'attribution d'aides à la création artistique du ministère de la Culture comprennent autant de femmes que d'hommes. Sur la danse, le montant des aides accordées est relativement égalitaire (46 % pour les femmes). Mais pour la musique la différence est très nette : les femmes représentent 21 % des bénéficiaires des aides pour la musique mais 17 % des montants.

Le Centre national du livre recense la part des demandes d'aide effectuées par les auteurs au titre du soutien à la création et à la traduction littéraire par domaine éditorial. En 2021, la part des femmes demandant des aides est de 47 % et elles sont 46 % à en recevoir. Elles reçoivent des aides d'un montant inférieur à celles des hommes (- 17 %).

Dans le domaine du cinéma, en 2020, les avances sur recettes avant réalisation du Centre national du cinéma et de l'image animée pour mener à bien leur projet ont été attribuées, pour 40 % d'entre elles, à des femmes réalisatrices. Ce taux est stable sur un an (- 1 point).

Mais en 2020, le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes était de 2,2 millions d'euros, soit 41 % de moins que le devis moyen des films réalisés par des hommes (3,8 millions d'euros).

Présence des femmes dans les programmations artistiques et dans les médias : les œuvres des femmes restent moins visibles, moins acquises et moins programmées que celles des hommes

Au cours de la saison 2021-2022, dans le secteur du spectacle vivant et de la danse, les femmes réalisent en moyenne 42 % des représentations programmées (graphique 2), qu'elles interviennent en termes d'écriture, d'adaptation, de scénographie, de mise en scène, de chorégraphie ou de traduction. Ce taux est en augmentation depuis au moins deux ans. Les œuvres programmées écrites par une femme sont moins présentes (31 %) et c'est dans les fonctions de chorégraphe qu'elles sont le plus représentées (46 %).

Dans la programmation des théâtres nationaux, la part des autrices progresse vite mais reste faible : 34 % en 2021-2022, contre moitié moins en 2017-2018.

Sur environ 330 spectacles d'opéra, un sur quatre est mis en scène par une femme au cours de la saison 2021-2022, un taux légèrement plus élevé que lors des quatre saisons précédentes (graphique 3).

Dans les théâtres nationaux, les centres dramatiques nationaux, etc., les créations féminines figurent davantage dans le répertoire destiné au jeune public (33 %). Les femmes sont très minoritaires dans la direction musicale, l'écriture des livrets et surtout dans la composition.

L'observation de quelques grandes expositions au cours de 2021 montre que la parité est atteinte parmi les commissaires de ces expositions.

En 2020, dans le secteur du cinéma, les femmes réalisatrices de longs-métrages restent minoritaires, les trois quarts des films étant réalisés par des hommes (graphique 3). Cette part évolue peu depuis dix ans. Les femmes sont plus nombreuses en proportion à réaliser des courts-métrages (38 % en 2020, une part en augmentation sur dix ans).

À la radio, les femmes sont peu présentes à l'antenne aux heures de forte audience (38 %, graphique 3) en 2020. À la télévision, toujours aux heures de forte audience, les femmes sont également sous-représentées (40 % sur la tranche 18 h-20 h et 42 % sur la tranche 21 h-23 h). Par type de programme télévisé, la présence des femmes s'approche de l'égalité dans le divertissement (46 %) ; elle est la plus éloignée de l'égalité dans le sport (12 %).

Consécration artistique : peu de femmes primées

Depuis 1976, seulement 9 % des films primés aux Césars ont été réalisés par des femmes, mais aucun depuis 2010. La proportion de courts-métrages réalisés par des femmes et primés est plus importante (30 %). Signalons l'attribution en 2021 de la Palme d'or à une femme ; seconde femme à obtenir cette récompense depuis 1970.

La situation est peu favorable dans le domaine de la musique également : 9 % d'artistes femmes seulement ont été primées aux Victoires de la musique du meilleur album depuis 1985. La situation est plus favorable dans la musique classique, où un tiers de femmes ont été primées (34 %). Le jazz quant à lui se situe à un niveau intermédiaire entre le classique et la variété avec 14 % de femmes primées aux Victoires du jazz depuis 2002.

Dans le domaine de l'architecture, les récompenses sont nettement orientées vers les hommes puisqu'ils sont lauréats de 79 % des prix emblématiques. Rappelons que les hommes représentent 62 % des actifs dans la profession d'architecte.

Dans le domaine de la photographie, de 2012 à 2019, un tiers des lauréats de quinze prix de la photographie emblématiques sont des femmes, un chiffre en hausse en 2021 (58 %).

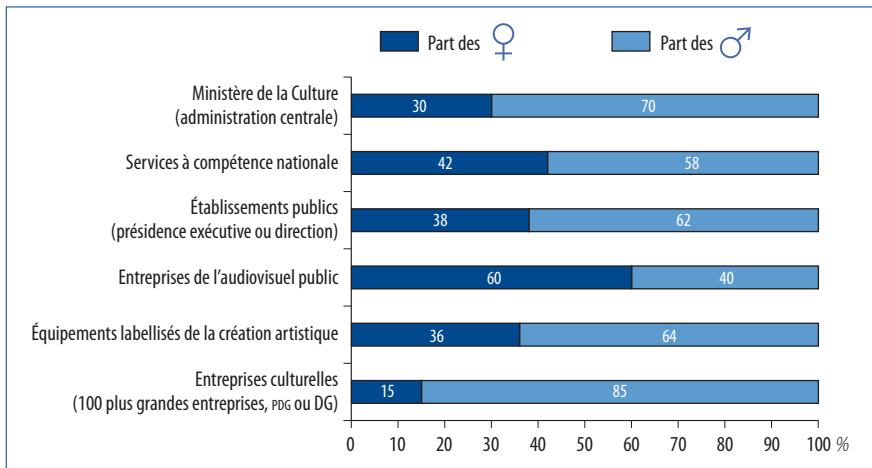
Le livre est un autre des rares secteurs où l'on s'approche de l'égalité sous certains aspects. Les jurys des prix littéraires demeurent assez masculins (56 % d'hommes en 2021). Sur une sélection de neuf des prix littéraires emblématiques (Goncourt, Renaudot, Femina, Interallié, etc.), les femmes représentent 38 % des sélectionnés pour la période 2012-2021. Sur cette même période et pour ces mêmes neuf prix, 39 % d'entre eux ont été attribués à des femmes. Il ne semble donc pas y avoir de discrimination des écrivaines entre la sélection et l'obtention des prix. On compte 46 % de femmes parmi les lauréats de quelques grands prix prestigieux au cours des années 2020-2021.

Mais elles sont minoritaires dans les Académies française, des inscriptions et des belles-lettres, et des beaux-arts (respectivement 17 %, 9 % et 16 % au 1^{er} janvier 2022).

Tableau 1 – Part des femmes à la direction des musées nationaux, 2016-2022

	Part des femmes au 1 ^{er} janvier (%)				Au 1 ^{er} janvier 2020			
	2016	2017	2018	2019	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)
Direction de l'établissement*	35	35	42	40	10	15	25	40
Direction du musée national**	41	47	53	41	14	20	34	41

* L'établissement est la structure juridique ou administrative (établissement public ou service à compétence nationale), il peut réunir plusieurs musées nationaux. L'établissement public du Louvre regroupe par exemple le Musée du Louvre et le Musée Eugène Delacroix.
** Il y a 41 musées nationaux relevant du ministère de la Culture au titre de la liste des musées nationaux fixée par les articles R 421-1 à R 421-4 du Code du patrimoine. Ces musées peuvent être autonomes, ou dépendre d'un établissement public ou d'un service à compétence nationale.

Graphique 1 – Répartition des femmes et des hommes dans les emplois de direction au 1^{er} janvier 2022

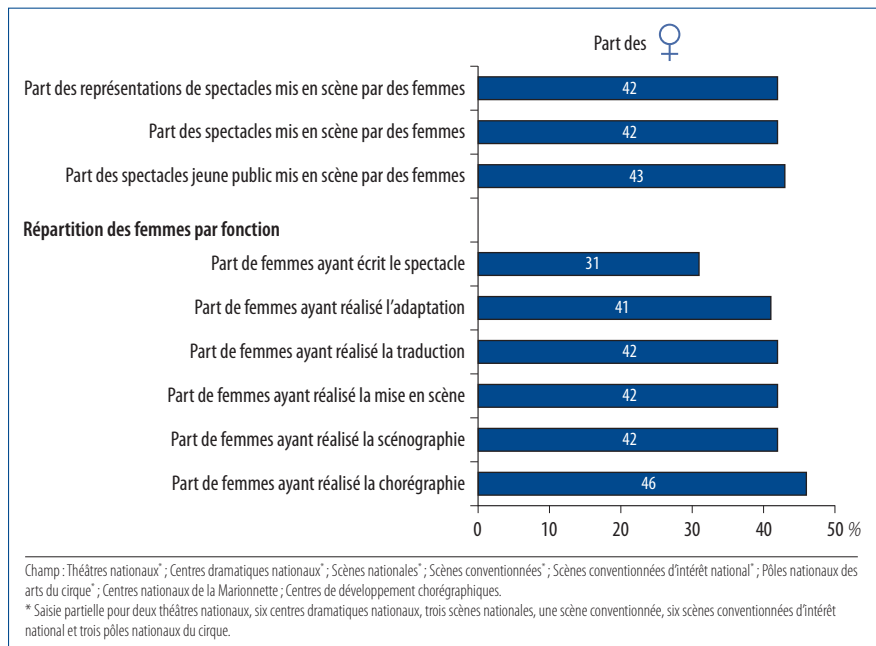
Source : Insee/Ministère de la Culture, Service des ressources humaines, DEPS, 2022

En unités et %

Au 1 ^{er} janvier 2021				Au 1 ^{er} janvier 2022			
Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)
15	11	26	58	15	11	26	58
27	13	40	68	28	13	41	68

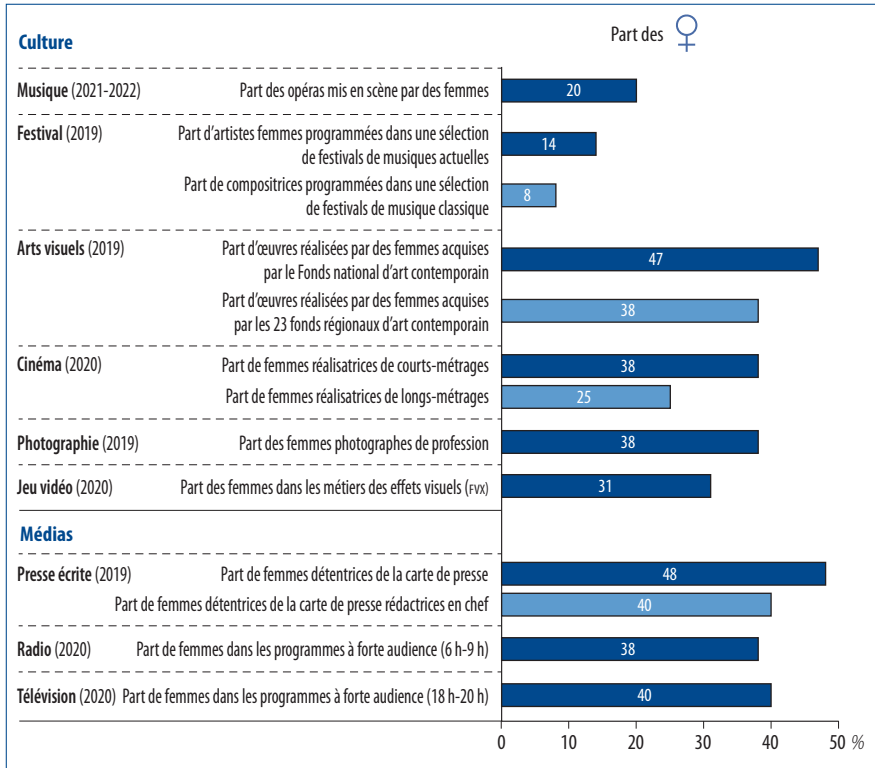
Source : Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines, Service des musées de France, 2022

Graphique 2 – Répartition des spectacles programmés selon le sexe de la personne les ayant écrits, adaptés, traduits, mis en scène, scénographiés et chorégraphiés, saison 2021-2022



Source : Les Archives du spectacle/Ministère de la Culture, DEPS, 2022

Graphique 3 – Programmation artistique et présence des femmes dans les médias



Source : Les Archives du spectacle/CNC/Observatoire des métiers de la presse/Ministère de la Culture, DGCA, DEPS, 2022